

SYNTHESE DU SONDAGE
*« Elus locaux et
quartiers durables :
perceptions et expériences »*

TNS-SOFRES

Contacts TNS Sofres :
Département Stratégies d'Opinion / Société
Guénaëlle GAULT / Laurence BEDEAU
01 40 92 45 27 / 46 83
48 JC 44



138, avenue Marx Dormoy
92129 Montrouge cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 92 66 66
Fax : 33 (0)1 40 92 46 60
Site Web : www.tns-sofres.com

A la demande de Bouygues Immobilier, dans le cadre de son partenariat avec l'Observatoire de la Ville, TNS Sofres a réalisé, du 17 octobre au 9 novembre 2007, une enquête auprès d'un échantillon national de 260 maires et adjoints représentatif des communes de 8 000 habitants et plus. Les entretiens ont été réalisés par téléphone.

Ce sondage s'est attaché à faire le point sur les perceptions et expériences des élus sur les problématiques liées au développement durable dans leur commune, ainsi qu'à mesurer la notoriété, le niveau de connaissance et l'intérêt perçu pour les projets de quartier durable.

Les élus interrogés affichent un accord presque parfait sur la place *importante* qu'ils donneront aux problématiques liées au développement durable dans la gestion de leur commune dans les années à venir. Autant dire que la question ne mérite plus d'être posée : la réponse s'impose aujourd'hui comme une évidence que personne ne viendrait discuter, ni à droite, ni à gauche.

De fait, la plupart ont d'ores et déjà mis en place des mesures intégrant les préoccupations environnementales dans l'aménagement des quartiers. Efficacité énergétique, réflexion sur les transports et réduction de l'impact environnemental du bâti sont, en 2007, des pratiques courantes – bien qu'inégales – dans les villes françaises. C'est notamment pour répondre aux attentes et demandes de leurs administrés que les élus locaux ont mis en place ce type d'actions ou envisagent de le faire.

Dans ce contexte, la plupart sont en mesure de restituer les grands principes et objectifs des quartiers durables, sans toujours connaître les projets et expériences déjà faites. Les descriptions sont incomplètes, parfois approximatives, mais ils sont très peu nombreux à tout en ignorer. Ils en ont par ailleurs une image positive : écologiques, performants et attractifs, les quartiers durables sont également innovants.

Pour autant, le quartier n'est pas un périmètre spontanément retenu par les élus locaux pour construire un équilibre entre activité économique, activité sociale, habitat et environnement. La question du coût est, sans aucun doute, un frein important, tout autant que l'échelle considérée. Les élus raisonnent en effet plus volontiers au niveau de l'agglomération que du quartier.

En dépit de cette hésitation, les élus semblent prêts à relever le pari du développement durable à l'échelle du quartier, en faisant un enjeu dont ils estiment devoir être les principaux acteurs.

Le développement durable dans la ville : une évidence politique déjà convertie en actions par la plupart des élus locaux

Quels enjeux pour LA ville ? Les priorités pour MA ville

Globalement, les élus locaux interrogés considèrent que **l'emploi, le logement et l'environnement sont les trois principaux enjeux pour les villes en France dans les dix prochaines années**. Ces sujets totalisent respectivement 60%, 52% et 46% de citations.

Viennent ensuite, à des niveaux de citations moindres, la mixité sociale (35% de citations), les transports et la circulation (30%), la sécurité (29%), et l'animation sportive ou culturelle de la ville (20%). Enfin, la mixité intergénérationnelle et la collecte et le traitement des déchets recueillent 13% de citations chacune.

Toutefois, on enregistre des écarts significatifs, en hiérarchie comme en intensité.

- La couleur politique de l'élu ajuste sa perception des enjeux. Droite ou gauche : emploi, logement et environnement sont identifiés comme les trois principaux enjeux ... mais pas dans le même ordre !
Les élus de gauche font du logement l'enjeu principal pour la ville (67% de citations, + 15 points par rapport à la moyenne), devant l'emploi (59%) et l'environnement (49%). A l'inverse, les élus de droite considèrent que l'activité économique et l'emploi seront le principal enjeu (58% de

citations), devant l'environnement (44%) et le logement (40% de citations, soit -12 par rapport à la moyenne et -27 par rapport aux élus de gauche).

- Les caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la commune fabriquent également une hiérarchie des enjeux très différente. Les élus locaux adoptent spontanément le prisme de leur propre commune pour établir leur hiérarchie : c'est de la ville qu'ils connaissent dont ils parlent.

Ainsi, les élus des agglomérations de 100 000 habitants et plus considèrent que la circulation et les transports (66%, +36 par rapport à la moyenne) sont le principal enjeu pour les villes de demain, juste devant le logement (63% de citations), la mixité sociale (48%) l'environnement (47%) et l'emploi en cinquième position avec 39% de citations (un écart négatif de 21 points par rapport à la moyenne). A l'inverse, l'activité économique est le premier enjeu cité par les élus des communes de moins de 20 000 habitants (60%) et d'une façon générale par les élus des communes périurbaines (79% de citations).

Le taux de chômage dans la commune règle également la perception des enjeux pour la ville : les élus des communes affichant un taux de chômage assez faible mentionnent moins souvent l'activité économique et l'emploi (41%, -19). Ils considèrent l'environnement comme le premier enjeu pour les villes (45%), juste devant le logement (42%). A l'inverse, l'emploi totalise 72% de citations parmi les élus des communes avec un très fort taux de chômage. Loin devant le logement (52% de citations) et l'environnement (43%).

- Enfin, la situation géographique de la commune de l'élue interrogé modifie sa perception des enjeux. Les élus de la région parisienne estiment que le logement (68%) sera le principal enjeu des villes dans les dix prochaines années, devant la mixité sociale (46%) et l'emploi (45%). Les élus du Nord de la France placent également le logement (67%) en première position mais devant l'emploi (58%), l'environnement et la sécurité (37% de citations). A l'inverse, à l'Est, les élus locaux font de l'emploi (75%) le principal enjeu, loin devant l'environnement (43%) et la mixité sociale (39%).

Les perceptions sont donc différenciées en fonction des caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la commune.

En revanche, lorsqu'il s'agit de développement durable, les élus locaux parlent d'une seule voix. Il est aujourd'hui un sujet à propos duquel la contradiction n'est pas de mise. Naturellement, sa mise en œuvre et son contenu idéologique sont l'objet de débats concurrents ou carrément contradictoires.

Mais concrètement, **les élus locaux s'accordent sur le principe d'une prise en compte nécessaire du développement durable dans la gestion de leur commune.** Par ailleurs, ils ne se contentent pas de le dire : ils ont déjà fait, font, ou disent leur intention de faire.

Des moyens mis en place dès AUJOURD'HUI

Les moyens déployés et les outils mobilisés pour réaliser des aménagements de quartier en témoignent.

- 100% des élus de communes de 8 000 habitants et plus déclarent avoir déjà mis en place le tri sélectif des déchets ménagers ou être en train de le faire. 93% l'ont déjà fait : le défi du tri en ville a été relevé en adaptant les conteneurs d'apport volontaire aux contraintes urbaines et en incitant au tri à domicile (distribution de guides de tri par exemple).
- Près de trois quart (73%) ont déjà mis en place les moyens nécessaires pour valoriser les déchets (recyclage) et 18% sont en train de le faire.
65% ont créé un poste dédié aux questions environnementales au sein de la Mairie, 8% sont en train de le faire et 13% envisagent de s'en doter.

- Un peu plus d'un sur deux (52%) ont déjà créé des espaces verts respectant la biodiversité, 28% sont en train de le faire. 50% ont adopté une gestion de l'eau respectueuse de l'environnement (consommation, traitement) et un tiers est en train de la mettre en place. 45% ont mis en place des actions de sensibilisation des habitants à la protection de l'environnement et à la maîtrise de l'énergie ; 34% déclarent qu'ils sont en train de le faire. 41% ont déjà mis en place une réflexion sur le déplacement des habitants pour adapter les réseaux de transport en commun ; 32% sont en train de le faire. Un peu plus d'un tiers (35%) a déjà développé des pistes cyclables et des moyens de transport alternatifs dans leur commune, 43% sont en train de le faire. 34% ont déjà adopté la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) pour la construction de nouveaux bâtiments et autant disent être en train de le faire.
- En revanche, la récupération des eaux de pluie (28%), la rénovation ou la construction de bâtiments à faible consommation d'énergie (21%), et l'utilisation ou la production d'énergies renouvelables (16%) sont des moyens du développement durable aujourd'hui peu mobilisés. Elles sont cependant en cours de mise en place ou à l'étude dans plus d'une commune sur deux.
- Enfin, l'utilisation du bilan carbone pour évaluer la quantité de gaz carbonique et carbone brut rejetée par l'activité humaine dans leur commune a été mise en place par à peine plus d'une commune sur dix (11%). Deux élus sur cinq (39%) n'envisagent pas, aujourd'hui, d'y avoir recours. Selon toute probabilité, c'est un outil encore méconnu dans les communes.

Au total, 98% des élus interrogés déclarent qu'ils ont déjà mis en place au moins une de ces mesures dans leur commune. 65% en ont déjà mis en place au moins cinq et 16% au moins neuf. 2% n'ont encore rien fait.

Force est de constater que la plupart des élus interrogés ont d'ores et déjà intégré une partie des problématiques liées au développement durable dans l'aménagement d'un quartier.

Le développement durable dans ma ville : une place (très) importante DEMAIN

En toute cohérence, **99% des élus locaux interrogés pensent que les problématiques liées au développement durable auront une place importante dans la façon dont ils géreront leur commune dans les années à venir.** 99% parmi lesquels 60% déclarent qu'elles auront une place *très importante* et 39% une place *assez importante*.

Les répondants récemment élus (depuis 2001) sont encore plus formels : 66% estiment qu'elles auront une place *très importante* (+6).

L'opinion des élus locaux est unanime. Mais pourrait-il en être autrement ? Création d'un Ministère d'Etat de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Grenelle de l'Environnement, Agendas 21, préoccupation forte et déclarée des Français pour l'environnement et ses conséquences sur leur état de santé,... La liste n'est pas exhaustive mais suffit à rendre compte de la place que le développement durable occupe aujourd'hui dans la vie politique française.

Entre marche forcée et conviction profonde d'une partie de la classe politique, le développement durable n'est plus un sujet réservé ou confisqué par les seuls débats nationaux. Il est un modèle que les élus locaux ont intégré à leur réflexion et à leurs discours. Un pari qui commence dans la ville, et qu'on entend gagner dans SA ville.

Pour quelles raisons ?

D'abord pour répondre aux attentes ou aux demandes de ses administrés (49% des citations). Ensuite pour compenser l'augmentation des coûts de l'énergie (43%), par conviction personnelle (41%) et pour rendre la commune plus attractive pour les entreprises et les habitants (40%). L'adaptation à la législation en vigueur n'est pas le principal levier (20% de citations). Motivations électorales, besoin de rationaliser les dépenses énergétiques, développement de la commune et engagement personnel convergent.

L'enjeu énergétique est plus fort dans les communes de moins de 20 000 habitants (48% de citations, devant les attentes des administrés).

La conviction personnelle est un ressort politiquement marqué ... à gauche (48%), mais pas étranger à droite (30% de citations).

Enfin, la prise en compte des problématiques liées au développement durable est plus souvent considérée comme un levier d'attractivité par les élus dont les communes affichent un taux de chômage et de logements sociaux importants.

Conscients des enjeux liés aux problématiques de développement durable, les élus locaux en sont d'ores et déjà acteurs dans l'aménagement des quartiers. Ils pensent pourtant mal connaître le *quartier durable*. Ils se trompent ... et l'ignorent !

Quartier durable : des élus locaux à convaincre

Une majorité qui pense ne pas savoir ce que c'est

Trois quarts (74%) des élus interrogés pensent ne pas savoir ce qu'est un quartier durable. 74% parmi lesquels plus d'un tiers (36%) dit carrément ne jamais avoir entendu parler des projets et des expériences de quartiers durables qui se sont développés ces quinze dernières années, notamment à l'étranger ; et 38% en avoir *déjà entendu parler mais ne pas vraiment savoir ce que c'est*.

Un quart (26%) en a *déjà entendu parler* et déclare *savoir précisément ce que c'est*. La notoriété et la connaissance des ces projets et expériences sont meilleures parmi les élus de gauche : 37% (+11 points par rapport à la moyenne) disent en avoir déjà entendu parler ET savoir de quoi il s'agit.

Mais une majorité qui sait en parler : une perception globalement positive

Pourtant, quand on leur demande à quoi leur fait penser le quartier durable, au total seuls 10% sont incapables d'en parler.

Si les mentions sont partielles et incomplètes, elles traduisent pourtant une bonne connaissance générale de son principe et de ses principales dimensions.

- Le quartier durable fait spontanément écho au **désir d'une meilleure qualité de vie** : bien vivre, bien-être et qualité de vie totalisent 25% de citations spontanées. Il renvoie également à une utilisation optimale de l'espace (bon aménagement de l'espace urbain, 13% de citations), à un développement social et économique équilibré (13% et 9% de citations), et à la minimisation de l'impact environnemental des activités humaines (39%). Ces perceptions sont partagées par l'ensemble des répondants, qu'ils aient ou non entendu parler de projets ou expériences de quartiers durables.
- Par ailleurs, les élus locaux identifient dix dimensions / axes sur lesquels se construisent ou s'aménagent le quartier durable. Si aucun répondant ne cite spontanément l'ensemble de ces dimensions, trois quarts (75%) ont mentionné au moins deux d'entre elles.
 - **L'habitat et l'efficacité énergétique** sont les principales « entrées » du quartier durable (respectivement 36% et 31% de citations qui recouvrent la construction et la rénovation du bâti intégrant des normes environnementales, les économies d'énergies et les énergies renouvelables) ;
 - Viennent ensuite **le développement social** (21% de citations : mixité et lien social, culturel et intergénérationnel) ; la politique des transports (20% de citations : développement des modes de déplacement doux et en commun) ;
 - A des niveaux de citations moindres, les élus mentionnent **la gestion de l'eau** (15% de citations : une gestion intégrée des eaux, c'est-à-dire économies de consommation d'eau, gestion et valorisation des eaux usées) ; **la présence d'équipements collectifs et de services publics de proximité** (13% de citations) ; **la gestion des déchets** (11% de citations : collecte, valorisation, réduction à la source) ;

- **l'activité économique dans les quartiers** (10% de citations) ; **la gouvernance** (9% de citations : participation des administrés et proximité des élus) ;
- Enfin, les **espaces verts** (6% de citations).

Au total, le quartier durable apparaît comme un territoire conçu et géré en intégrant les critères environnementaux. Il est en effet écologique pour 97% des élus interrogés. Egalement innovant (96%), convivial (94%), attractif (94%) et performant (87%), le quartier durable vise un développement social urbain équilibré et des objectifs de développement économique (mixité sociale et lieux de vie collective, création d'activités et d'emplois locaux).

Un périmètre de réflexion inhabituel ... à promouvoir !

Force est de constater que les élus locaux comprennent bien, dans leur ensemble, les principes à l'œuvre dans le quartier durable. Ils sont par ailleurs conscients de ses atouts (attractivité et performance).

Pourtant, **le quartier n'est pas le périmètre spontanément perçu le plus pertinent pour construire un équilibre qui fonctionne entre activité économique, activité sociale, habitat et environnement.** Seuls 3% des élus interrogés jugent qu'il est un territoire adapté à la construction de cet équilibre.

Les élus locaux retiennent plutôt l'agglomération (communautés de communes, EPCI), et ce quelles que soient les caractéristiques socioéconomiques et démographiques de leur commune. Deux sur trois (63%) considèrent qu'elle est le périmètre adapté à la réflexion et à la mise en place des actions visant à atteindre cet équilibre. Un sur cinq (20%) identifie la commune comme périmètre pertinent, 10% la région.

Le développement durable à l'échelle du quartier n'est pas une évidence. C'est peut-être, pour partie, la question des coûts qu'il implique qui incite la plupart à préférer une réflexion sur un territoire plus grand (mutualisation des moyens ... et des coûts !).

En effet, 59% pensent que le quartier durable peut être coûteux. Par ailleurs, au total, près de deux élus locaux sur cinq (39%) sont sceptiques ou carrément convaincus de coûts à terme plus importants que les bénéfices : 17% pensent qu'un quartier durable est un projet qui, à terme, apporterait plus de coûts que de bénéfices à leur commune ; 22%, prudents, refusent de trancher.

A l'inverse, un tiers (33%) estime que le quartier durable est un projet qui apporterait plus de bénéfices que de coûts à leur commune. 28% arbitrent en faveur d'un équilibre coûts / bénéfices.

Conclusion

Globalement, **le quartier durable bénéficie donc d'ores et déjà d'une image globalement positive.** Ses atouts sont immédiatement perçus et compris. Mais **les coûts anticipés peuvent représenter un frein à leur mobilisation sur ce type de projet ... à droite comme à gauche ! Les élus locaux sont cependant déjà convaincus du rôle qu'ils ont à jouer sur ce terrain.**

Interrogés sur l'identité des acteurs de la construction des quartiers durables, la plupart sont d'accord pour s'attribuer le premier rôle (81% de citations), devant les architectes et les urbanistes (55% de citations), et les habitants (53% de citations). Un rôle qu'ils n'ont, selon toute vraisemblance, pas l'intention de déléguer à d'autres.